



Chambre vaudoise  
du commerce et de l'industrie

economiesuisse  
Monsieur Fridolin Marty  
Hegibachstrasse 47  
8032 Zürich

Lausanne, le 18 décembre 2008  
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2008\POL0871.doc  
MBI

***Stratégie suisse en matière de cybersanté (eHealth) – Audition sur les premières propositions de normes et d'architecture***

Monsieur,

Nous nous référons à votre courriel du 17 novembre 2008 relatif à l'objet cité en titre et vous remercions de nous consulter à ce propos.

La stratégie eHealth, adoptée en été 2007 par le Conseil fédéral, devrait contribuer à garantir à la population suisse l'accès à un système de santé de qualité, efficace, sûr et avantageux grâce notamment à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la mise en réseau de tous les processus et partenaires impliqués dans le système de santé. Cette stratégie a comme principaux objectifs, d'ici à 2015, d'introduire progressivement le dossier électronique du patient ainsi que d'aménager un portail de santé offrant la possibilité à chacun d'accéder à son propre dossier.

L'objet de la présente consultation concerne le projet partiel « Normes et architecture » qui servira de base technique et organisationnelle pour la mise en œuvre de solutions en matière de cybersanté, aussi bien sur le plan régional que national.

Nous sommes d'accord, sur le fond, avec les recommandations proposées par l'organe de coordination. Cependant, nous estimons que l'importance accordée à la **protection des données** est encore insuffisante dans le projet présenté. En effet, la garantie de cette protection doit être la condition sine qua non pour qu'un tel système soit envisagé. Si ce principe n'est pas garanti, le principal acteur du système, à savoir le patient, sera confronté au risque de faire face à un grand nombre de dérives, notamment au risque que des personnes ou entités non autorisées aient accès à ses données.

**En conclusion, nous sommes favorables aux recommandations faites sur les normes et l'architecture « Cybersanté Suisse », moyennant la garantie d'une absolue protection des données personnelles.**

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Mireille Bigler  
Mandataire commerciale